



FO SAVOIR CHOISIR SES COMBATS !

COMMUNIQUÉ :

Enfin, nous avons un gouvernement... et enfin, nous pouvons faire aboutir nos revendications !

C'est ainsi que, cette semaine, **FO Justice** a consacré son temps et son énergie à négocier et obtenir les taux de promotion pour 2026. C'était un préalable à la poursuite de la mise en place de **notre réforme HISTORIQUE !**

Et aujourd'hui, ces taux sont parus au Journal Officiel du 25 octobre 2025 et sont les suivants :

Corps d'encadrement et d'application	
Brigadier-chef pénitentiaire	14.26 %
Major pénitentiaire	55.61 %
Corps de commandement	
Capitaine pénitentiaire de classe supérieure	1.8 %
Commandant	100 %

Voilà qui traduit, de manière concrète et factuelle, un nombre conséquent de promotions pour l'année à venir, comme FO Justice s'y est engagé.

Ces dernières semaines, FO Justice, syndicat de la feuille de paie, a usé de toute sa détermination à l'obtention :

- ▶ D'un budget digne de ce nom.
- ▶ Des moyens nécessaires à la mise en place du protocole en faveur des Personnels Administratifs et Techniques.
- ▶ D'emplois supplémentaires pour poursuivre la mise en application du Protocole d'Incarville dans les meilleures conditions, et commencer à combler les postes vacants.

Alors que d'autres tentent d'exister au travers de gesticulations inutiles, ne cherchent qu'à occuper le terrain médiatique en faisant le buzz, **FO Justice reste focalisé sur l'essentiel et travaille activement à tirer toute notre profession vers le haut**, pour que demain, nous n'ayons plus besoin du renfort de quiconque pour effectuer nos missions.

Que les agitateurs s'agitent et s'envolent même tant ils brassent...

FO Justice continue de négocier et d'avancer pour améliorer vos conditions de travail, votre pouvoir d'achat, votre reconnaissance, avec encore des résultats concrets, bien plus profitables à chacune et chacun que des polémiques !

FO Justice – le 25 octobre 2025

